



COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NÉOVACS RENFORCE SA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AUX ÉTATS-UNIS

Ce brevet porte sur l'IFN α Kinoïde et son utilisation dans les maladies liées à la surproduction de la cytokine IFN α

Paris et Boston, le 22 Février 2018 - 07 :00 CET – Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), leader de l'immunothérapie active pour le traitement des maladies auto-immunes annonce aujourd'hui avoir reçu la notification par le **United States Patent and Trademark Office** (USPTO) de l'octroi du brevet intitulé : « Méthode de traitement d'une condition liée à la surexpression de l'Interféron alpha » (US 14/110,312). L'obtention de ce brevet pour le plus grand marché pharmaceutique du monde renforce considérablement la propriété intellectuelle de Néovacs pour son vaccin IFN α Kinoïde et y protège sa plateforme technologique, au moins jusqu'en 2032.

Miguel Sieler, Directeur Général de Néovacs commente : « *C'est une grande satisfaction pour Néovacs que l'office des brevets américain confirme ainsi le caractère innovant de notre technologie, qui doit permettre une approche nouvelle pour les maladies auto-immunes liées à une surexpression de la cytokine Interféron alpha. De nombreuses pathologies s'inscrivent dans ce cadre et ce brevet couvre notamment le lupus, le Sjögren syndrome, la dermatomyosite et le diabète du type 1, ce qui représente plus de 60 millions de malades dans le monde. L'appréciation et la protection portées ainsi à notre technologie aux USA, fait suite à l'octroi ces derniers mois de ce même brevet par les offices des brevets chinois et russe.* »

Sept centres d'investigations aux États-Unis participent à l'étude de Phase IIb actuellement en cours. 185 patients atteints de forme modérée à sévère du lupus ont été inclus dans cette étude dans 25 pays. L'ensemble des patients a reçu l'administration du vaccin IFN α Kinoïde ou du placebo (ratio 1:1) selon la posologie définie dans le protocole de l'étude et la durée de suivi dans l'étude principale est de 9 mois. Les résultats de cette étude devraient être communiqués en Juin de cette année.

À propos de la technologie Kinoïde développée par Néovacs

Elle vise le traitement de pathologies associées à une surproduction d'une cytokine endogène. Cette technologie relève de l'immunothérapie active et est basée sur la génération d'une réponse immunitaire grâce à l'administration d'un complexe immunogène associant la cytokine ciblée à une protéine porteuse. L'injection intramusculaire de ce Kinoïde au patient va permettre d'induire la réponse immunitaire et de stimuler la production d'anticorps polyclonaux dirigés contre la cytokine cible. On parvient ainsi à neutraliser la surproduction de la cytokine et ses effets pharmacologiques. Plusieurs pathologies auto-immunes et inflammatoires (lupus érythémateux systémique, dermatomyosite, diabète de type 1, ...) se caractérisent par un dérèglement du fonctionnement de

cytokines qui se retrouvent produites en excès (IFN α). Cette surproduction va favoriser l'inflammation et la dérégulation de l'immunité.

À propos de Néovacs

Cotée sur Euronext Growth Paris depuis 2010, Néovacs est devenu un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et certains cancers. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée potentiellement jusqu'en 2032 par 4 familles de brevets, Néovacs concentre ses efforts de développement clinique sur l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus et de la dermatomyosite. Néovacs réalise également des travaux précliniques sur d'autres vaccins thérapeutiques pour le traitement des maladies auto-immunes, cancers, allergies et diabète de type 1. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. Néovacs est éligible au plan PEA-PME.

Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Contacts

NÉOVACS – Communication Corporate et Relations Investisseurs

Charlène Masson

Tél. : +33 (0)1 53 10 93 00

cmasson@Neovacs.com

Relations Presse – NewCap

Annie-Florence Loyer

Tél. : +33 (0)6 88 20 35 59 / +33 (0)1 44 71 00 12

afloyer@newcap.fr

Léa Jacquin

Tel : +33(0)6 58 14 84 66 / +33(0)1 44 71 20 41

ljacquin@newcap.fr